

Bipel vous accompagne vers des destinations
qui font aussi **voyager l'âme**



Pèlerinage à Assise AMIS DE GRANDCHAMP

Du lundi 09 au samedi 14 octobre
6 jours / 5 nuits

Proposition tarifaire 2



Une agence de voyages au service de l'Église
et des chercheurs de Dieu
depuis 1990

Catherine Simon Péré
www.bipel.com
le 21 octobre 2022

24 rue des Tanneries
75013 PARIS
01.45.55.47.52
bipel.paris@bipel.com



SOMMAIRE

PELERINAGE A ASSISE.....	2
PROPOSITIONS TARIFAIRES ET DE VENTE	8
ANNEXES	10
Annexe 1 : Conditions de réservation et d'annulation de la compagnie AIR FRANCE en 2023	10
Annexe 2 : Grille indicative des Pourboires en Italie	11
Annexe 3 : Conditions particulières de vente aux individuels s'inscrivant dans un groupe pour 2023.....	12



AMIS DE GRANDCHAMP PELERINAGE A ASSISE

Du lundi 09 au samedi 14 octobre 2023
6 jours / 5 nuits

Paris le 21 octobre 2022

Jour 1 **Lundi 09 octobre 2023** **PARIS / ROME / ASSISE**

40 PLACES RESERVEES AUPRES DE AIR France - EN OPTION AU 14/11/2022

12H00 : Convocation à l'aéroport de Paris Roissy 2F pour l'enregistrement des bagages et les formalités de police.

14H10 : Décollage de Paris Roissy, vol AF1304.

16H15 : Arrivée à l'aéroport de Rome Fiumicino au [Terminal 1](#).

Récupération des bagages

Accueil à l'aéroport par votre chauffeur et transfert en autocar vers Assise.

Installation, dîner et nuit à votre hébergement à Assise.

2

Jour 2 **Mardi 10 octobre 2023** **ASSISE**

Petit-déjeuner à l'hébergement à Assise.

[Messe au tombeau de Saint-François.](#)

Visite de la **Basilique Saint-François**.

La basilique inférieure, construite en 1228, est de style roman. Le Saint repose dans la crypte sous l'autel. Émouvantes pièces ayant appartenu au Saint.

La basilique supérieure, à peine plus récente, est davantage élancée.

Toutes deux renferment d'extraordinaires fresques relatant la vie du Saint, dont les célèbres fresques de Giotto. À noter, la présence féminine de Sainte Claire, disciple de Saint François.

Déjeuner à l'hébergement à Assise.

L'après-midi, découverte de la **Basilique Sainte-Claire** réalisée avec la typique pierre rose extraite des carrières du Mont Subasio. Elle renferme de précieuses fresques datant de la période qui va du XIIème au XIVème siècle.



Visite de la **cathédrale Saint-Rufin** et de sa crypte romane. La cathédrale abrite les fonts baptismaux où furent baptisés Saint François et Sainte Claire.

Retour à pied à l'hébergement.

Dîner et nuit à l'Hôtel Castello à Assise.



Jour 3

Mercredi 11 octobre 2023

ASSISE / LES CARCERI / SAINT DAMIEN

Petit-déjeuner à l'hébergement à Assise.

Le matin, montée à pied ou en mini-bus au couvent des Carceri.

Messe aux Carceri.

Visite des **Carceri « les solitudes »**, oasis de paix et de silence, dans la forêt du Mont Subiasco, où François se retirait en solitude pour contempler.

Retour à l'hôtel en minibus.

Déjeuner à l'hébergement à Assise.

L'après-midi, départ à pied ou en minibus pour le couvent Saint-Damien.

Visite du **couvent Saint-Damien** où Saint François reconstruisit de ses mains cette église tombée en ruine. Plus tard, il y installa Sainte Claire et la première communauté de Clarisses.

Retour à l'hébergement à pied.

Dîner et nuit à l'Hôtel Castello à Assise.

4



Jour 4

Jeudi 12 octobre 2023

RIVO TORTO / ASSISE procession à Sainte-Marie-des-Anges

Petit-déjeuner à l'hébergement à Assise.

Départ en autocar vers le site de Rivo Torto.

Découverte de l'emplacement de la première communauté franciscaine fondée par Saint François : **Rivo Torto**

Continuation vers Sainte-Marie-des-Anges.

Visite de la **Basilique Sainte-Marie-des-Anges** dont la construction remonte au XVIème siècle, en vue de remplacer l'ensemble des édifices qui avait protégé jusque-là la petite chapelle de la Portioncule et la cellule où Saint François est mort. En ce lieu sacré, Saint François consacra Sainte Claire « épouse du Christ ».

[Temps de méditation dans la chapelle de la Portioncule.](#)

[Messe](#) (sous réserve)

Déjeuner.

Retour à pied vers la ville d'Assise.

Découverte de la vieille ville : la place de la Commune, le Temple de Minerve (aujourd'hui église Santa Maria Sopra Minerva), la Chiesa Nuova ou « **maison de Saint-François** ».

Montée à la Rocca.

Vue sur toute la vallée.

Dîner et nuit à l'Hôtel Castello à Assise.

5



Jour 5

Vendredi 13 octobre 2023

L'ALVERNE / ASSISE

Petit-déjeuner à l'hébergement à Assise.

Départ en autocar pour l'Alverne.

Arrivée au sanctuaire, situé à 1128 mètres dans les massifs montagneux dominant la haute vallée du Tibre. François y est venu dès 1214 et son dernier séjour date de 1224, quand il reçut les stigmates. En 1218, François a fait construire sur cette montagne, à proximité des huttes des frères, une chapelle dédiée à Sainte-Marie-des-Anges.

Visite du Sanctuaire : **Chapelle Notre-Dame-des-Anges**, Chapelle de la Madeleine, puis descente vers Sasso Spico, où Saint François venait prier. Puis le couloir « des stigmates » emprunté chaque jour depuis cinq siècles pour la procession allant de la Basilique à la Chapelle des Stigmates.

[Messe dans une des chapelles du Sanctuaire.](#)

Déjeuner au Refettorio del Pellegrino, dans le Sanctuaire.

L'après-midi, temps libre.

Retour vers Assise.

Dîner et nuit à l'Hôtel Castello à Assise.

6



Jour 6

Samedi 14 octobre 2023

ASSISE / ROME / PARIS

Petit-déjeuner à l'hébergement à Assise.

Transfert en autocar vers l'aéroport de **Rome**.

40 places réservées auprès de la compagnie Air France en option au 14/11/22

10H15 : Convocation à l'aéroport de Rome Fiumicino au Terminal 1 pour l'enregistrement des bagages et les formalités de police.

12H15 : Décollage de Rome Fiumicino, vol AF1105.

14H25 : Arrivée à l'aéroport de Paris Roissy 2F.

Récupération des bagages

MESSES

Les lieux des célébrations sont réservés auprès des autorités religieuses (ou des communautés) quelques mois avant le départ. La disponibilité des lieux reste donc sous toute réserve de leur accord, de même que les horaires des célébrations.

En outre, la messe sera proposée dans un lieu évocateur ou dans un sanctuaire ou une église selon les possibilités du pays visité.

7

ORDRE DES VISITES

L'ordre des visites peut être soumis à certaines modifications pour des raisons de logistique. Cependant, l'ensemble des visites mentionnées au programme sera respecté.



PROPOSITIONS TARIFAIRES ET DE VENTE

AMIS DE GRANDCHAMP

Pèlerinage à Assise

Du lundi 09 au samedi 14 octobre 2023

Nombre minimum de participants payants pour l'application du prix	Base 30/34 participants payants	Base 35/40 participants payants
Prix de vente par personne	910 €	885 €
Supplément en chambre individuelle	180€	

Nous vous offrons une gratuité en chambre individuelle sur chacune de ces bases.

Ces prix comprennent :

- ✓ le transport aérien sur vols **réguliers et directs PARIS / ROME** et **ROME / PARIS** de la compagnie aérienne **AIR FRANCE**, en classe économique, **option au 14/11/2022, cf annexe 1 en page 10,**
- ✓ Les taxes d'aéroport et de sécurité de 63 € le vendredi 21 octobre 2022,
- ✓ le transport en **autocar** selon le programme pour les jours 1, 4, 5 et 6,
- ✓ le transport en **minibus** de l'hébergement aux Carceri puis jusqu'au couvent Saint Damien le jour 3,
- ✓ le logement en chambres partagées dans le centre d'Assise (Hôtel Castello),
- ✓ la taxe de séjour à Assise,
- ✓ les audiophones pendant toute la durée du séjour,
- ✓ les services d'un guide local francophone pour les visites guidées selon le programme,
- ✓ la **pension complète** à compter du diner du jour 1 jusqu'au petit déjeuner du jour 6,
- ✓ tous les frais d'entrées selon le programme,
- ✓ les frais de gestion individuelle des inscriptions par Bipel (25 € / personne),
- ✓ un sac à dos, un livre guide et des étiquettes bagages,
- ✓ assistance rapatriement MUTUAIDE,*

LES PLUS OFFERTS PAR BIPEL !

- ✦ Les réservations des messes,
- ✦ La remise d'un dossier complet au responsable du groupe avant le départ,
- ✦ Une assistance téléphonique 24h sur 24h et 7j sur 7j, lors de votre pèlerinage.





BIPEL

Ces prix ne comprennent pas :

- × les pré et post acheminements pour se rendre à l'aéroport,
- × la garantie annulation et bagages : 2,5 % du montant total, *cf annexe 3 en pages 12 et 13,*
- × les boissons (eau, vin, soda...),
- × les pourboires pour le guide et le chauffeur, *cf annexe 2 page 11,*
- × les offrandes pour les communautés rencontrées et les intervenants extérieurs, *cf annexe 2 page 11,*
- × les offrandes pour les messes,
- × toutes les dépenses à caractère personnel.

CALCUL DU PRIX

Ces prix ont été calculés selon les conditions économiques (taxes, coût du carburant...) connues en date du **21/10/2022**.

Ainsi, le prix sera revalidé de façon définitive selon les conditions économiques en vigueur (montant des taxes, coût du carburant etc...), selon le nombre définitif d'inscrits, et selon les conditions de voyage (consignes sanitaires liées au COVID, qui pourraient être imposées par le pays. Exemple : imposition d'un nombre limité de participants par autocar, ou par guide...) à 35 jours du départ.

FORMALITE DE POLICE

Chaque pèlerin de nationalité française doit se munir d'une carte nationale d'identité ou d'un passeport en cours de validité.

*** ASSISTANCE MUTUAIDE CLAUSE PARTICULIERE**

Par dérogations aux conditions générales du contrat, nous appliquons une levée d'exclusion concernant les maladies et/ou blessures préexistantes diagnostiquées et/ou traitées ayant fait l'objet d'une hospitalisation continue ou d'une hospitalisation ambulatoire dans les 3 mois, précédent toute demande, qu'il s'agisse de la manifestation ou de l'aggravation dudit état.

Cette exclusion sera levée dans la mesure où un certificat médical émis à la date d'inscription au voyage pourra certifier du caractère stable de la maladie et précisant que la personne est apte à voyager.



ANNEXES

Annexe 1 : Conditions de réservation et d'annulation de la compagnie AIR FRANCE en 2023

Un groupe doit être constitué de 10 personnes minimum.

1/ Confirmation de réservation

Afin de confirmer votre demande et votre acceptation des réservations, il est convenu le versement d'un acompte correspondant à 20% du montant HT total des places réservées.

2/ Conditions d'annulation totale du groupe

- Jusqu'à 91 jours du départ, l'acompte est remboursable moins 2% HT du tarif facturé en tant que pénalité par place annulée.
- De 90 à 61 jours du départ, l'acompte est non remboursable,
- De 60 à 31 jours du départ, 30% HT du tarif sera facturé en tant que pénalité par place annulée,
- A compter de 30 jours du départ : pénalité de 100 % HT du prix des places.

3/ Annulation partielle de places et pénalités

- Jusqu'à 91 jours du départ : 20% des places réservées à l'origine peuvent être annulées sans frais. Au-delà de 20% de places annulées, une pénalité de 2% du tarif HT sera retenue, par place annulée.
- De 90 à 61 jours du départ, 20% de pénalité HT par place annulée,
- De 60 jours à 31 jours du départ, 30% de pénalité HT par place annulée,
- De 30 jours à 16 jours du départ, 60% de pénalité HT par place annulée,
- De 15 jours jusqu'au jour du départ, 100 % de pénalité HT par place annulée. De plus, la surcharge fuel n'est pas remboursée.

Dans le cas où vous ne pouvez honorer la base groupe de dix passagers, la compagnie aérienne se réserve le droit d'annuler vos places, et d'effectuer un réajustement tarifaire. BIPEL ne peut être tenu responsable de ces nouveaux frais.

4/ Transmission des noms

Transmission des noms/prénoms à la compagnie aérienne au plus tard à 35 jours du départ. Attention : les orthographes des noms/prénoms doivent correspondre fidèlement à ce qui figure sur les pièces d'identité emportées par les voyageurs).

5/ Emission des billets

Les billets doivent être émis 8 jours avant le départ. Tout billet émis est non remboursable, non modifiable. De même le montant de la surcharge transporteur, appliqué le jour de l'émission, n'est pas remboursable.

6/ Bagages

Une pièce de bagage de 23 kg maximum est autorisée en soute et un bagage de 12 kg en cabine.



Annexe 2 : Grille indicative des Pourboires en Italie

<u>GUIDE :</u>	Entre 1€ et 1.50€ par personne et par jour
<u>CHAUFFEUR :</u>	0.50€ pour le chauffeur par personne et par jour
<u>RENCONTRES :</u>	Nous vous conseillons un minimum de 50€ par rencontre
<u>MESSES :</u>	Dons libres (1 à 2€ pp.)

Nous vous rappelons que ces pourboires sont donnés à titre indicatif.

En fonction de la durée de votre pèlerinage, du nombre de rencontres réservées, de la taille de votre groupe, nous vous invitons à calculer le montant des pourboires à demander à chaque pèlerin.



Annexe 3 : Conditions particulières de vente aux individuels s'inscrivant dans un groupe pour 2023

1. INSCRIPTION

Toute inscription peut être signifiée par lettre ou - confirmée à l'aide d'un bulletin d'inscription prévu à cet effet – accompagnée d'un acompte de 30% du montant du voyage. Il n'est pas pris d'inscription par téléphone.

2. PRIX

Les prix peuvent être soumis à modification dans les cas suivants :

- fluctuation des taux de change, des taxes et/ou d'augmentation des tarifs des transports,
- et/ou en fonction du nombre définitif de participants...

Les prix définitifs sont calculés et envoyés à chaque participant, au plus tard à 35 jours du départ.

A noter qu'au regard de la loi :

- Si la hausse du prix est supérieure à 8% du prix total du séjour, le voyageur a la possibilité de refuser le surcoût et peut annuler son voyage sans frais
- Si la hausse du prix est inférieure à 8% du prix total du séjour, le voyageur est obligé d'accepter cette modification. S'il souhaite annuler pour ce seul motif, le voyageur doit payer les frais d'annulation prévus au contrat.

3. ANNULATION

QUE FAIRE EN CAS D'ANNULATION ?

Avertir immédiatement notre agence (par oral ; suivi par un écrit). Toute annulation doit être **notifiée par lettre**.

En outre, chaque participant doit avertir l'assureur contracté pour ce voyage afin d'effectuer toutes les démarches nécessaires à l'ouverture de son dossier d'annulation. L'agence ne peut se substituer au participant en ce qui concerne toute la procédure de déclaration d'annulation de voyage auprès de l'assureur.

FRAIS D'ANNULATION

Pour toute annulation, des frais de **80 €** seront retenus par personne, jusqu'à 61 jours du départ.

Attention : pour les destinations exigeant un visa à l'entrée, si les démarches d'obtention ont déjà été engagées, les frais de visa ne sont pas remboursables en cas d'annulation.

Puis, les versements effectués par le participant pourront être remboursés sous déduction des frais suivants en fonction de la date de l'annulation :

Si l'annulation intervient :

- entre 60 et 21 jours avant le départ, il sera retenu 25% du montant total du voyage,
- entre 20 et 8 jours avant le départ, il sera retenu 50% du montant total du voyage,
- entre 7 jours et 3 jours avant le départ, il sera retenu 75% du montant du voyage,
- à moins de 3 jours du départ, il sera retenu 100% du montant total du voyage.

Tout voyage interrompu ou abrégé du fait du voyageur pour quelque cause que ce soit, ne donne lieu à aucun remboursement.



Vous pouvez nous appeler entre 9h00 et 18h00 au 01 45 55 47 52 (ou nous laisser un message sur le répondeur). Enfin, nous vous remercions de confirmer l'annulation par écrit dès que possible.

4. RESPONSABILITÉS

La responsabilité des compagnies aériennes participant au voyage – ainsi que celles des représentants, agents ou employés de celle-ci est limitée en cas de dommages, plaintes ou réclamations de toute nature au transport aérien des passagers et de leurs bagages, exclusivement comme précisé dans leurs conditions de transport.

5. RESPONSABILITÉS DE L'AGENCE

Pour raisons politiques, militaires, guerres, sanitaires, climatiques, mécaniques ou économiques, dans l'intérêt et/ou pour la sécurité des voyageurs, l'agence se réserve le droit à tout moment d'annuler le voyage, d'en changer l'itinéraire, d'en interrompre le cours ou d'en modifier les prix.

En cas d'annulation ou d'interruption, les participants seront remboursés :

- avant le départ : des sommes versées à l'exclusion de tous dommages et intérêts, avec un minimum de 80 € par personne, retenu à titre compensatoire d'une partie des frais d'organisation,
- au cours du voyage : au prorata du nombre de jours de voyage.

6. FAITS DE GRÈVES

Aucune compagnie d'assurance ne couvrant les frais occasionnés par une grève éventuelle, ceux-ci restent à la charge exclusive du passager. Ils lui sont facturés sur justification d'un relevé par l'agence.

7. AUTRES CONDITIONS

L'agence ne saurait être tenue pour responsable en cas de défaut d'enregistrement du participant sur le lieu du départ de voyage occasionné par un retard de pré acheminement aérien, terrestre ou ferroviaire, même si ce retard résulte d'un fait de grève, de force majeure ou de cas fortuit.

En cas de non-présentation du voyageur aux dates et heures mentionnées sur le carnet de voyage, pour quelque cause que ce soit, de non-présentation des documents indispensables au séjour (tels que passeport, carte d'identité, visa, titres de transport, Test PCR ou antigénique négatif (selon consignes du pays visité), certificat de vaccination...), pour quelque cause que ce soit, qui empêcherait l'embarquement, le participant ne pourra prétendre à aucun remboursement.

Enfin, les frais de démarches d'obtention des documents de voyages (formalité de police ou sanitaire) restent à la charge de chaque voyageur et ne seront pas remboursés.



Avec
expérience et modernité

Bipel vous accompagne
vers des destinations qui font aussi voyager l'âme

Pourquoi choisir BIPEL ?

- * Une expérience de 30 ans au service de l'Eglise, des Diocèses et des communautés religieuses.
- * Une équipe à votre service et à votre écoute.
- * Une offre sur mesure et des prestations personnalisées pour répondre à vos attentes.
- * Des prestataires et partenaires de confiance, et qui ont le sens du service.

Deux agences BIPEL à votre écoute

27 B, boulevard Solférino - **35000 RENNES**

Tél : 00 33 (0)2 99 30 58 28

Fax : 00 33 (0)2 99 30 46 44

Courriel : bipel@bipel.com

24, rue des Tanneries - **75013 PARIS**

Tél : 00 33 (0)1 45 55 47 52

Fax : 00 33 (0)1 47 53 01 75

Courriel : bipelparis@bipel.com

Horaires d'ouverture :
du lundi au vendredi, de 9h à 13h et de 14h à 18h

BILLETTERIE POUR INDIVIDUELS ET GROUPES • PÈLERINAGES • GRANDS RASSEMBLEMENTS